



Liminaire au CSE Siège

4 octobre 2023

CAMPUS :

Qui part à la chasse perd sa place !

Sur le papier, le projet est séduisant, il s'agit de regrouper l'ensemble des filiales parisiennes et leurs salariés autour de la maison France télévisions.

C'est aussi l'occasion de redonner une nouvelle jeunesse aux différents bâtiments qui ont été pris à bail.

Mais ce projet de regroupement ne s'intéresse pas qu'à la décoration et à l'aménagement des locaux. C'est une véritable réorganisation du travail et plus globalement des relations de travail qui est en marche.

Campus, c'est la fin des bureaux individuels, désormais les espaces seront partagés et rares seront ceux qui pourront conserver l'intimité d'un bureau fermé.

Mais c'est aussi le flex-office, traduisez la fin du bureau attribué qui permettait à tout un chacun de s'approprier son espace de travail, de l'aménager, de le décorer, d'en faire un petit chez soi.

Une nouvelle classe sociale va naître.

D'un côté, il y aura ceux qui auront un chez-soi, de l'autre, ceux qui vont découvrir les joies de la colocation ! Espérons que cela ne crée pas de casse sociale.

Cette nouvelle vision de l'organisation du travail interpelle, car elle n'est pas sans conséquences sur les conditions de travail des salariés :

Les espaces ouverts, ce sont souvent des nuisances sonores, des difficultés de concentration, le bureau partagé, c'est la fin de l'intimité, des espaces de rangement limités.

C'est aussi une perte de repère...

Quelle est ma place si je n'ai pas de bureau ?

Un bureau vide durant plusieurs jours, ça interroge, mutation ? Maladie ? Mise à pied ? Licenciement ?

Sans bureau attribué, ces questions ne se poseront plus.

Chacun pourra disparaître aux yeux de tous, sans faire de bruit.

On le voit bien, au-delà du projet immobilier, c'est une révolution culturelle qui est en marche et FTV n'est d'ailleurs pas la seule entreprise concernée par cette transformation de l'univers de travail qui veut désormais que les

salariés soient plus interactifs lorsqu'ils sont sur site, qu'ils soient placés au cœur du collectif...

Mais... S'il suffisait d'un réaménagement immobilier pour fédérer les salariés, cela se saurait !

Dans le projet présenté ce jour, il manque plusieurs choses, dont 2 ingrédients indispensables à une bonne cohésion sociale, un management participatif et bienveillant reposant sur la confiance et un accompagnement associant réellement les salariés.

Or, à l'heure où nous nous parlons, peu ont été sollicités sur ce que sera leur univers de travail demain.

Paris, le 4 octobre 2023